

L'ADEME et le MEDEF aident les TPE et PME à réduire leurs pertes énergie-matière et à faire rapidement des économies

Publié le 15 novembre 2017

Le 9 novembre, la secrétaire d'Etat Brune Poirson, l'ADEME et plusieurs partenaires dont le MEDEF ont lancé l'opération « TPE & PME – Gagnantes sur tous les coûts ! ». Les entreprises des secteurs de l'industrie, de la distribution et de la restauration sont appelées à s'inscrire en ligne afin de bénéficier d'un accompagnement technique financé par l'ADEME et ses partenaires pour faire des économies en optimisant leurs consommations d'énergie, de matières et d'eau et en réduisant leurs productions de déchets.

Convaincus de la rentabilité de cette démarche, l'ADEME et ses partenaires ont conçu un dispositif innovant : ils prennent en charge, dès le départ, le financement de cet accompagnement par un expert (visite sur site, analyse des pratiques, identification des économies possibles, définition du plan d'actions correspondant, suivi sur un an et évaluation). Si l'entreprise identifie des économies récurrentes suffisamment importantes, il lui est demandé de contribuer au fonds d'intervention mis en place par l'ADEME, à un niveau forfaitaire largement inférieur à ses économies annuelles.

L'ADEME accompagnera en 2018 au moins les 500 premiers établissements de 20 à 250 salariés inscrits dans cette démarche sur l'ensemble du territoire.

Soyez les premières entreprises à bénéficier de cet accompagnement qui ne peut que rapporter !

Les entreprises intéressées sont invitées à s'inscrire sur le site : www.gagnantessurtouslescouts.fr
(Informations sur les conditions d'éligibilité et les modalités d'accompagnement en ligne)

Le communiqué de presse est disponible sur le lien suivant : presse.ademe.fr